

DECLARATION SUR L'HONNEUR(*)

Appel d'offres ouvert sur offre de prix N° 02/DAI/BSHP/2020 du 05/02/2020

Mode de passation : appel d'offres ouvert sur offre de prix (séance publique)

Objet: *l'impression des livres pour le compte du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques – administration centrale- en lot unique.*

A - Pour les personnes physiques

Je, soussigné :(prénom, nom et qualité)
Numéro de tél numéro du fax
Adresse électronique agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,
adresse du domicile élu:.....
Affilié à la CNSS sous le n° :(1)
Inscrit au registre du commerce de.....(localité) sous le n°(1)
n° de la patente(1)
Titulaire du compte (bancaire, postal, ou à la TGR) (RIB).

B - Pour les personnes morales (2)

Je, soussigné :(prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)
Numéro de tél numéro du fax
Adresse électronique
agissant au nom et pour le compte de.....(raison sociale et forme juridique de la société)
au capital de:.....
Adresse du siège social de la société.....
adresse du domicile élu.....
Affilié à la CNSS sous le n° :(1)
Inscrit au registre du commerce de.....(localité), sous le n°(1)
n° de la patente(1)
n° du compte (bancaire, postal, ou à la TGR) (RIB), en vertu des pouvoirs qui me sont conférés

- Déclare sur l'honneur :

1. je m'engage à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
2. que je remplis les conditions prévues au paragraphe 1 l'alinéa 1 de l'article 39 de l'arrête du Ministre des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 du 16 kaâda 1434 (13 septembre 2013) fixant le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services conclus par l'Administration des Habous au profit des Habous Publics;
3. m'engager, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :
 - à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévus par l'article 39 de l'arrête du Ministre des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 du 16 kaâda 1434 (13 septembre 2013) précité;
 - que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur les prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans le cahier des prescriptions spéciales, ni sur celle que le maitres d'ouvrage a prévues dans ledit cahier ;
 - à confier les prestations à sous-traiter à des PME installées au Maroc.
4. m'engager à ne pas recourir moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;



5. m'engage à ne pas faire moi-même ou par personne interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusions du présent marché ;
6. atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu à l'article 19 de l'arrête du Ministre des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 p récite ;
7. je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par les articles 40 de l'arrête du Ministre des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 précité.

NB : Étant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité.

Fait àle.....

(Signature et cachet du concurrent) (2)

(1) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence aux documents équivalents lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine ou de provenance.

(2) à supprimer le cas échéant.

() En cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur*

